

# UTR de l'Aisne, journal des adhérents

Numéro 23

Novembre 2020

## DANS CE NUMÉRO :

Edito 1

Retraité  
Militant 2

Santé dans  
le Sud de  
l'Aisne 2

CCAS 3

Infos 4



Edito d'Edith BISIAUX-ZWIERZYNSKI , secrétaire générale  
de l'Union Régionale des Retraités Hauts de France

**RETRAITÉ·E·S : MAMIE, POPY, MAIS PAS QUE ... NE LES INFANTILISONS PAS !**  
Nous sommes le syndicat des retraité.es CFDT des Hauts-de-France, un syndicat de vieux ? un syndicat de vieilles ? Sûrement pas. Vieux, vieilles, comme on dit, ne vous méprenez pas. Mamie, popy mais pas que :

- Nous sommes grands-parents, c'est un enchantement ;
- Nous sommes parents, ça reste un bonheur ;
- Nous sommes aussi et surtout des hommes et des femmes, fait.es d'esprit et de chair, nous débattons, nous nous passionnons, nous sommes amoureux, nous sommes amants, bref nous vivons comme vous les moins de 65 ans.

**Alors aidez nous ! Luttons ensemble contre l'infantilisation d'adultes responsables.**

Parce que vous aimez vos parents, parce que vous aimez vos grands-parents, vous voulez les protéger.

Vous êtes tenté.es de les isoler de tout danger, de toute fatigue. Vous pouvez penser peut-être que de les préserver ainsi, vous les garderez plus longtemps. Mais comme vous les aimez vraiment, laissez les vivre leur vie, laissez les être heureux et heureuses, laissez les prendre les risques. Ne les laissez pas glisser vers l'ennui et le dégoût de la vie.

S'ils manquent de quelque autonomie, pensez compensation. Laissez les sortir avec une canne, un déambulateur, considérez les en adultes responsables qu'ils sont et qu'elles sont. Vous voulez les préserver ? alors aidez nous dans l'aménagement des domiciles, des quartiers, la réfection des trottoirs, etc. Soutenez nous.

La vie sociale est fondamentale pour toutes et tous. A la CFDT, les retraité.es sont organisé.es. Ils revendiquent ensemble que les âgé.es restent acteur.es de leur vie. Ils agissent aux niveaux national, régional et territorial. Notre syndicalisme CFDT est plus que jamais essentiel. N'infantilisons pas les plus âgé.es que nous ! Les retraité.es sont des adultes à part entière, conscient.es des dangers, ils et elles ont besoin de vivre pleinement et librement. Ils et elles ne se pensent pas de petits choses fragiles à écarter.

**Vous êtes près de la retraite, rejoignez nous, ne restez pas seul.es. L'isolement est le vrai danger.**



### « Retraité Militant »: c'est quoi?

Adhérent de l'UTR de l'Aisne, vous recevez le magazine « FIL BLEU », de l'Union Confédérale des Retraités (revue nationale). Vous le lisez, c'est normal, il vous est destiné : la rubrique « éclairage » vous aide à comprendre les méandres des aides, allocations et dispositifs en tout genre : dans le dernier numéro, il s'agit « des problèmes de financement du séjour en EHPAD. ».

Pour aller plus loin, « RETRAITE MILITANT » nous apporte une étude plus approfondie, tout un dossier exposé de façon simple dans une présentation facile à lire, des thèmes qui font débats, mais aussi le point sur nos revendications, nos activités en France et en Europe, des mises au point sur « études et droits ». Tous les mois ce magazine apporte un éclairage détaillé sur un sujet qui nous concerne nous, notre famille, notre entourage.

Dans le dernier numéro, (novembre 2020) le dossier autonomie (10 pages) s'intitule « Comprendre la tarification de l'hébergement en Ehpad » : coût de l'hébergement en Ehpad, comment est fixé le prix de journée, le fonctionnement de l'allocation personnalisée d'autonomie en Ehpad, les aides, le reste à charge des résidents sont détaillés avec tableaux, graphiques, et photos.

Ce magazine est disponible en abonnement avec l'aide de votre UTR au prix de 10 euros par an. Si vous êtes intéressé, contacter votre secrétaire d'Union Locale ou de Section syndicale de Retraités ou directement le siège du syndicat.

### L'Ulr du Sud de l'Aisne s'est penchée sur la santé sur son territoire .



Le 13 octobre, L'Union Locale du Sud de l'Aisne avait invité Christophe Leroy de la CFDT Santé-Sociaux, secrétaire adjoint de la section locale de l'Hôpital de Château-Thierry : nous avons débattu de l'organisation de la santé sur nos territoires (Com d'agglo de Château-Thierry et communauté de communes de Charly sur Marne), des problèmes qui se posent pas seulement à cause du Coronavirus. Depuis cette année les 5 Ehpad publiques dépendent de l'hôpital et les personnels de la fonction publique hospitalière, ce qui pose des problèmes de budgets, de postes, de reclassements, etc.

L'hôpital a retrouvé une certaine autonomie avec la nomination d'une directrice ; les personnels et les élus comme les usagers souhaitent que le lien avec le CHU de Reims soit renforcé pour permettre de remédier à la désertification médicale.

Les maisons médicales se mettent en place sur les principaux bourgs du territoire, avec l'aide des communautés d'agglo et de communes, comme d'ailleurs les services à la personne qui sont de leur ressort.

Les échanges ont été cordiaux et chaleureux, malgré les masques. Nous avons convenu avec Christophe de nous revoir et d'essayer de faire vivre, avec d'autres sections syndicales, l'Union Locale Interprofessionnelle de Château-Thierry.

Les CCAS ont été créés par le décret-loi no 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance. Un centre communal d'action sociale (CCAS) est administré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il intervient principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale pour mettre en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le CCAS dispose d'un conseil d'administration, et de moyens propres : un budget autonome et du personnel relevant de son autorité.

Le conseil d'administration (C.A.) est composé comme suit : un président (le maire), 4 à 8 membres élus par le conseil municipal en son sein, 4 à 8 membres nommés par le président dont un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département. Le C.A. vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations.

*N.B. Depuis la loi NOTRE (2015), pour les communes de moins de 1500 habitants, le CCAS peut être remplacé par une commission communale d'action sociale, (même composition que le CCAS) qui a un rôle consultatif et n'a pas de budget propre.*

#### **Témoignage de Jean-Bernard (élu) au CCAS de Crouy.(3000 habitants environ)**

SUBVENTIONS : au « Restos du cœur » ; à la société de saint Vincent de Paul, qui livre des aides alimentaires d'urgence ; -à l'association médico-sociale Anne Morgan (AMSAM) pour ses Interventions diverses, à l'épicerie sociale et solidaire.

ATTRIBUTION DES BONS D'ACHATS pour la fête communale , pour Noël et des bons d'alimentation d'une valeur de 20 à 60 euros suivant le montant des revenus imposables du foyer pour les personnes de plus de 65 an et domiciliées dans la commune.

AIDE EXCEPTIONNELLE : Le CCAS a donné après étude du dossier reçu de l'assistante sociale, une aide exceptionnelle à une personne confrontée à une facture de régularisation pour un impayé de loyer..

Je considère que les actions menées en direction des personnes âgées et , dans un cadre intergénérationnel, vers des personnes en difficulté sont très positives dans notre CCAS.

#### **Témoignage de Marie-Claude (désignée), à la commission CCAS de Gland (500 habitants environ).**

Depuis 2012, je suis au CCAS de Gland au titre de la CFDT Retraités mais depuis 2017, le maire a dissous le CCAS pour le remplacer par une commission (moins de problèmes de gestion a-t-il argumenté). Celle-ci se réunit 4 fois par an, avec un ordre du jour discuté en conseil municipal. La commission donne son avis sur les aides pour les sorties ou séjours scolaires, les aides sociales exceptionnelles, les aides aux associations locales et naturellement sur les fêtes de Noël (Repas des Anciens, arbre de Noël avec spectacles pour les enfants). Ce sont les membres du CCAS qui font du porte à porte pour l'opération « brioches » avec l'aide d'autres bénévoles. Être au CCAS, c'est important, pour porter les valeurs de la CFDT, notamment sur les aspects d'exclusion et de solidarité.

## **Coupon-réponse : vous aussi vous êtes au CCAS de votre commune... (Réponse à envoyer à l'UTR Aisne )**

Qui êtes vous? Où habitez-vous?

A quel titre êtes vous au CCAS? :élu.e. association, (laquelle?)

Quelles sont vos motivations?

Qu'y faites-vous?

Souhaitez-vous une rencontre , au niveau départemental, pour vous aider, pour échanger des pratiques?



**RETRAITÉS  
AISNE**

SENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



Le premier conseil de l'UTR en 2020 s'est tenu, en présentiel à Laon le 9 octobre 2020 : nous avons appliqué les gestes « barrière »

## UTR CFDT de l'Aisne

45, rue de Guise  
02100 Saint-Quentin

Téléphone : 09 54 99 67 74

Site : <http://cfdt-retraites-aisne.fr/>

Courriel : [aisne@retraites.cfdt.fr](mailto:aisne@retraites.cfdt.fr)

Directeur de Publication :

Jean-Luc Vassaux

## CORONAVIRUS :

La deuxième vague est là et nous sommes comme au printemps dernier, confinés...

Aujourd'hui, plus que jamais, il faut appliquer les consignes : les "gestes barrières" (se laver les mains régulièrement, ne pas se serrer les mains, pas d'accoules ni de bises, respecter une distance de sécurité, etc.), mais prendre l'air, rester en contact avec famille, amis et voisinage en utilisant au mieux le téléphone, les réseaux sociaux (Facebook, What's app, etc.).

### Agenda :

En raison du confinement et de notre volonté de protéger nos adhérents, militants, nous avons décidé d'annuler un certain nombre de réunions, de formations, mais également d'utiliser les outils numériques pour garder le contact.



### JEUNES :

PARTICIPEZ OU FAITES  
PARTICIPER LES JEUNES  
À L'ENQUÊTE !



Tu as entre 16 et 30 ans ? Participe à l'enquête CFDT Focus !

Du 22 septembre au 22 novembre 2020

La CFDT

enquête sur les conditions de vie de vous les jeunes !

[https://www.cfdt.fr/portail/actualites/emploi/-formation/-focus-la-cfdt-donne-la-parole-aux-jeunes-srv2\\_1137088](https://www.cfdt.fr/portail/actualites/emploi/-formation/-focus-la-cfdt-donne-la-parole-aux-jeunes-srv2_1137088)

UTR DE L'AISNE, JOURNAL DES ADHÉRENTS



© Marta Nascimento/REA

Laurent Berger et Bernard Trémulot, le délégué syndical central de Nokia à Lannion, manifestaient déjà le 8 juillet contre les suppressions de postes...

